

## Objet : Apprendre un métier en entreprise ? C'est possible !

Madame, Monsieur,

Votre enfant se pose beaucoup de questions sur son avenir ? Pour l'aider à choisir vers quel enseignement se diriger, Camille vous donne un petit conseil.

Sachez qu'il existe des alternatives à l'enseignement général. De nombreuses formations professionnelles permettent également aux jeunes de se former.

À l'IFAPME par exemple, les étudiants se forment un maximum en entreprise. Cela leur permet d'apprendre un métier sur le terrain tout en apportant leur contribution à l'entreprise. En retour, l'étudiant reçoit une rétribution comprise entre **339 € et plus de 1.095 € par mois**. Celle-ci varie selon son profil et son parcours.

### Pour qui et jusqu'à quel âge ?

Cette formule d'enseignement séduit aussi bien les jeunes dès l'âge de 15 ans que les adultes **sans limite d'âge**.

### Quelles sont les formations proposées ?

Informatique, construction, mécanique, bien-être, économie, etc. Il existe **plus de 200 métiers passionnants** à apprendre dans des domaines très variés. Ces formations, il est possible de les suivre en alternance : trois jours minimum par semaine en entreprise et deux jours maximum dans un Centre de formation IFAPME.

### Trouver un emploi ? Trop facile !

Waouh, 87 % des diplômés de l'IFAPME trouvent un emploi en moins de 6 mois.

### Portes Ouvertes

Vous êtes curieux ? Vous désirez en savoir plus sur les formations en entreprise ? L'IFAPME vous donne rendez-vous le 26 juin 2024 lors d'une Journée Portes Ouvertes pour la rentrée. En attendant, retrouvez toutes les informations et modalités pratiques sur le site internet de l'IFAPME [www.ifapme.be/jpo2024](http://www.ifapme.be/jpo2024) ou par téléphone au 0800/900.133.

**Camille, l'alliée de votre famille.**

